

Dossier d'inscription (Groupe biberons ou compétition)

Nous vous prions de trouver ci-jointes, les informations nécessaires pour l'inscription au ski club PASSY-VARAN pour la saison 2017-2018, groupe compétition et section biberons.

Afin de valider cette inscription et de pouvoir vous délivrer la ou les licence(s) carte-neige, nous vous demandons de nous retourner impérativement par courrier tous les documents listés ci-dessous, dûment complétés **avant le 10 octobre 2017** à l'adresse suivante : Mme Evelyne LOUAT – 5 rue des Prés Chapeau – 74190 PASSY. **Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

- la fiche d'inscription** : formulaire joint à compléter lisiblement et à signer ;
- pour les primo adhérent** : le **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du ski de compétition en club, datant de moins de 3 mois ;
- pour le renouvellement de la licence** : l'**attestation de QS-SPORT**, formulaire joint à compléter et à signer ;
- 1 photo d'identité récente** : noter au dos le nom et le prénom ;
- la charte de l'entraînement et de la vie associative** (une par adhérent) : document joint à compléter lisiblement et à signer ;
- la photocopie de la carte M'RA** pour les étudiants Rhônalpins âgés de 16 à 25 ans afin de bénéficier de 30€ de réduction sur le prix de la licence qui est incluse dans la cotisation ;
- la fiche de participation à 2 manifestations sportives et à 2 autres manifestations (hors sportives) de votre choix**, document joint à compléter lisiblement et à signer.
Joindre à la fiche un chèque de caution de 100€ à l'ordre du ski club PASSY-VARAN. Ce chèque vous sera restitué lors de la réunion de fin de saison, ou détruit selon votre désir, si vous avez bien participé aux manifestations sur lesquelles vous vous êtes engagés ;
- la fiche de tarif par adhérent** à remplir en respectant l'ordre des dates de naissance : formulaire joint à compléter lisiblement ;
Joindre les règlements par chèques à l'ordre de « ski club PASSY-VARAN », noter au dos le nom et prénom de l'adhérent + ajouter la mention « règlement licence » ou « règlement inscription ski club » ;
- l'autorisation de prise de vue et de diffusion** (une par adhérent) : formulaire joint à compléter lisiblement et à signer, en cas de non-retour de cette feuille le ski-club se reconnaîtra la possibilité de réaliser les prises de vues et de les diffuser.

Montant de la cotisation

Nos tarifs sont compétitifs car ils reposent essentiellement sur la participation active des familles lors de diverses actions organisées par le club tout au long de l'année : manifestations sportives, salons, soirées, tombola ...

Sont compris pour les catégories U6/U8 : la licence ou carte-neige et le forfait saison Plaine Joux.

Ne sont pas compris : le forfait saison SIVOM + le support forfait.

	1er enfant	2e enfant	3e enfant	Compris dans la cotisation
U6 (2012)	300,00 €	250,00 €	230,00 €	Licence carte neige + forfait Plaine Joux
U8 (2010-2011)				
U10 (2008-2009)	340,00 €	290,00 €	270,00 €	Licence compétition
U12 (2006-2007)	340,00 €	290,00 €	270,00 €	Licence compétition
U14 (2004-2005)	340,00 €	290,00 €	270,00 €	Licence compétition
U16 (2003)	340,00 €	290,00 €	270,00 €	Licence compétition
U16 (2002)	367,00 €	317,00 €	297,00 €	Licence compétition
U18 (2000-2001)	367,00 €	317,00 €	297,00 €	Licence compétition
U21 (1997-1998-1999)	367,00 €	317,00 €	297,00 €	Licence compétition
U30 (1988-1996)	367,00 €	317,00 €	297,00 €	Licence compétition

Dossier « SIVOM : Pass Scolaire Pays du Mont-Blanc » + forfait saison Saint-Gervais

Les démarches pour l'obtention du « SIVOM : Pass Scolaire Pays du Mont-Blanc » pour les enfants de moins de 18 ans est **à la charge des parents**. La carte SIVOM, ainsi que le forfait saison Saint-Gervais, seront nécessaires et obligatoires lors du premier entraînement de ski prévu début décembre 2017.

Pour les habitants de PASSY, vous rendre directement à la **Mairie de PASSY** muni des justificatifs suivants (sous réserve de modification) : photocopie de deux justificatifs de domicile (avis d'imposition sur le revenu, montant masqué + facture ERDF ou facture d'eau) + 2 certificats de scolarité 2017-2018 + 2 photos d'identité récentes avec le nom et le prénom inscrit au dos.

Laisser le formulaire de chaque enfant tamponné et signé à la Mairie de PASSY ainsi qu'un chèque à l'ordre du ski club PASSY-VARAN du montant qui vous sera indiqué par la Mairie + le montant du support forfait.

Le président s'occupera du règlement et de récupérer tous les forfaits saison aux remontées mécaniques de Saint-Gervais ce qui lui permettra de négocier les prix pour les adhérents hors du SIVOM Pays du Mont-Blanc et pour ceux de plus de 18 ans.

Pour ceux qui veulent payer leur forfait saison par chèques vacances, ne pas déposer le formulaire à la Mairie. Il faudra vous rendre directement aux remontées mécaniques de Saint-Gervais pour l'achat du forfait saison.

Pour les habitants des autres communes faisant parties du SIVOM vous rendre dans vos mairies avec les mêmes justificatifs et suivre les instructions pour l'achat de votre forfait saison.

Plus d'info : <http://www.ccpmb.fr/education-culture-sport/ecoles-jeunesse/forfait-de-ski-jeune-aide-pass-scolaire/>

Fiche d'inscription

1 ^{er} adhérent	Nom :	Prénom :	Date de naissance	
2 ^e adhérent	Nom :	Prénom :	Date de naissance	
3 ^e adhérent	Nom :	Prénom :	Date de naissance	

Coordonnées de l'adhérent / responsable(s) du mineur (rayer la mention inutile)

Adhérent ou Père	Nom :		Prénom :		
	Tél. domicile :		Tél. travail :		Tél. portable : _____
	Adresse domicile :	_____			
	Adresse courriel :	_____			
	J'autorise le ski club de Passy VARAN à utiliser mon adresse courriel pour m'informer des news publiées sur le site Internet (barrer la mention inutile, une non réponse vaut pour acceptation) : OUI - NON				
Mère	Nom :		Prénom :		
	Tél. domicile :		Tél. travail :		Tél. portable : _____
	Adresse domicile :	_____			
	Adresse courriel :	_____			
	J'autorise le ski club de Passy VARAN à utiliser mon adresse courriel pour m'informer des news publiées sur le site Internet (barrer la mention inutile, une non réponse vaut pour acceptation) : OUI - NON				

Date :

Signature(s) :

Tarif groupe biberons ou compétition

Païement en 1 fois

En cas d'inscription de plusieurs adhérents remplissez le tableau du plus âgé au plus jeune.

Règlement par chèques à l'ordre de « ski club PASSYVARAN » avec au dos le nom de l'adhérent. 2 chèques par adhérent : 1 avec au dos la mention « règlement licence ou carte neige » + 1 avec au dos la mention « règlement inscription ski club », et 1 chèque de 100€ par famille avec au dos la mention « caution manifestation ».

Chèque de caution manifestation		100,00 €	chèque n°		Habitant la commune de									
1er adhérent	Nom	Catégorie	Année de naissance	Inscription ski club			Licence (part FFS)			Total inscription + Licence	Total Inscription ski club Règlement en 1 fois	Total Licence	Règlement en 1 fois	
		U6	2012	Adhésion ski	Entrainement	Total Inscription	Licence carte neige	Licence compétition	Total Licence					
		U8	2010-2011	35,00 €	221,55 €	256,55 €	43,45 €		43,45 €					300,00 €
	Prénom	U10	2008-2009	35,00 €	215,10 €	250,10 €		89,90 €	89,90 €	340,00 €	250,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
		U12	2006-2007	35,00 €	215,10 €	250,10 €		89,90 €	89,90 €	340,00 €	250,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
		U14	2004-2005	35,00 €	215,10 €	250,10 €		89,90 €	89,90 €	340,00 €	250,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
	Année de naissance	U16	2003	35,00 €	215,10 €	250,10 €		89,90 €	89,90 €	340,00 €	250,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
		U16	2002	35,00 €	215,10 €	250,10 €		116,90 €	116,90 €	367,00 €	250,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
		Avec carte M'Ra -30€ sur licence		35,00 €	215,10 €	250,10 €		86,90 €	86,90 €	337,00 €	250,1 € chèque n°	86,9 € chèque n°		
		U18	2000-2001	35,00 €	215,10 €	250,10 €		116,90 €	116,90 €	367,00 €	250,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
		Avec carte M'Ra -30€ sur licence		35,00 €	215,10 €	250,10 €		86,90 €	86,90 €	337,00 €	250,1 € chèque n°	86,9 € chèque n°		
		U21	1997-1998-1999	35,00 €	215,10 €	250,10 €		116,90 €	116,90 €	367,00 €	250,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
		U30	1988-1996	35,00 €	215,10 €	250,10 €		116,90 €	116,90 €	367,00 €	250,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
2e adhérent	Nom	Catégorie	Année de naissance	Inscription ski club			Licence (part FFS)			Total inscription + Licence	Total Inscription ski club Règlement en 1 fois	Total Licence	Règlement en 1 fois	
		U6	2012	Adhésion ski	Entrainement	Total Inscription	Licence carte neige	Licence compétition	Total Licence					
		U8	2010-2011	35,00 €	171,55 €	206,55 €	43,45 €		43,45 €					250,00 €
	Prénom	U10	2008-2009	35,00 €	165,10 €	200,10 €		89,90 €	89,90 €	290,00 €	200,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
		U12	2006-2007	35,00 €	165,10 €	200,10 €		89,90 €	89,90 €	290,00 €	200,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
		U14	2004-2005	35,00 €	165,10 €	200,10 €		89,90 €	89,90 €	290,00 €	200,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
	Année de naissance	U16	2003	35,00 €	165,10 €	200,10 €		89,90 €	89,90 €	290,00 €	200,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
		U16	2002	35,00 €	165,10 €	200,10 €		116,90 €	116,90 €	317,00 €	200,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
		Avec carte M'Ra -30€ sur licence		35,00 €	165,10 €	200,10 €		86,90 €	86,90 €	287,00 €	200,1 € chèque n°	86,9 € chèque n°		
		U18	2000-2001	35,00 €	165,10 €	200,10 €		116,90 €	116,90 €	317,00 €	200,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
		Avec carte M'Ra -30€ sur licence		35,00 €	165,10 €	200,10 €		86,90 €	86,90 €	287,00 €	200,1 € chèque n°	86,9 € chèque n°		
		U21	1997-1998-1999	35,00 €	165,10 €	200,10 €		116,90 €	116,90 €	317,00 €	200,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
		U30	1988-1996	35,00 €	165,10 €	200,10 €		116,90 €	116,90 €	317,00 €	200,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
3e adhérent	Nom	Catégorie	Année de naissance	Inscription ski club			Licence (part FFS)			Total inscription + Licence	Total Inscription ski club Règlement en 1 fois	Total Licence	Règlement en 1 fois	
		U6	0	Adhésion ski	Entrainement	Total Inscription	Licence carte neige	Licence compétition	Total Licence					
		U8	2010-2011	35,00 €	151,55 €	186,55 €	43,45 €		43,45 €					230,00 €
	Prénom	U10	2008-2009	35,00 €	145,10 €	180,10 €		89,90 €	89,90 €	270,00 €	180,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
		U12	2006-2007	35,00 €	145,10 €	180,10 €		89,90 €	89,90 €	270,00 €	180,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
		U14	2004-2005	35,00 €	145,10 €	180,10 €		89,90 €	89,90 €	270,00 €	180,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
	Année de naissance	U16	2003	35,00 €	145,10 €	180,10 €		89,90 €	89,90 €	270,00 €	180,1 € chèque n°	89,9 € chèque n°		
		U16	2002	35,00 €	145,10 €	180,10 €		116,90 €	116,90 €	297,00 €	180,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
		Avec carte M'Ra -30€ sur licence		35,00 €	145,10 €	180,10 €		86,90 €	86,90 €	267,00 €	180,1 € chèque n°	86,9 € chèque n°		
		U18	2000-2001	35,00 €	145,10 €	180,10 €		116,90 €	116,90 €	297,00 €	180,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
		Avec carte M'Ra -30€ sur licence		35,00 €	145,10 €	180,10 €		86,90 €	86,90 €	267,00 €	180,1 € chèque n°	86,9 € chèque n°		
		U21	1997-1998-1999	35,00 €	145,10 €	180,10 €		116,90 €	116,90 €	297,00 €	180,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		
		U30	1988-1996	35,00 €	145,10 €	180,10 €		116,90 €	116,90 €	297,00 €	180,1 € chèque n°	116,9 € chèque n°		

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

Inscriptions pour les manifestations

Merci de vous inscrire pour participer à l'organisation de 4 manifestations (par famille), 2 non sportives et 2 sportives.
Cocher les manifestations de votre choix.

Nom – Prénom :

père ou mère de (Nom – Prénom)

Exemplaire à joindre au dossier
d'inscription

Manifestations non sportives (2 choix)												Manifestations sportives (2 choix)				
Fête du sport		Grimpée des Ayères	Salon de la première neige			Salon des vins						Grand prix de PASSY (U16-Masters)	Grand prix des jeunes (U12-U14)	Microcoupe (U10)	Coupe de bronze (U12)	GP du conseil départemental (U10-U12)
Dimanche 10 septembre 2017		Dimanche 17 septembre 2017	Samedi 14 octobre 2017			Samedi 25 novembre 2017			Dimanche 26 novembre 2017			Dimanche 21 janvier 2018	Dimanche 28 janvier 2018	Dimanche 3 février 2018	Samedi 10 mars 2018	Samedi 25 mars 2017
Matin	Après-midi	Journée	Matin	Après-midi	Début soirée	Matin	Après-midi	Soir	Matin	Après-midi	Début soirée	Journée	Journée	Journée	Journée	Journée

Date :

Signature :

Exemplaire à
conserver

Manifestations non sportives (2 choix)												Manifestations sportives (2 choix)				
Fête du sport		Grimpée des Ayères	Salon de la première neige			Salon des vins						Grand prix de PASSY (U16-Masters)	Grand prix des jeunes (U12-U14)	Microcoupe (U10)	Coupe de bronze (U12)	GP du conseil départemental (U10-U12)
Dimanche 10 septembre 2017		Dimanche 17 septembre 2017	Samedi 14 octobre 2017			Samedi 25 novembre 2017			Dimanche 26 novembre 2017			Dimanche 21 janvier 2018	Dimanche 28 janvier 2018	Dimanche 3 février 2018	Samedi 10 mars 2018	Samedi 25 mars 2017
Matin	Après-midi	Journée	Matin	Après-midi	Début soirée	Matin	Après-midi	Soir	Matin	Après-midi	Début soirée	Journée	Journée	Journée	Journée	Journée

« Ce n'est pas des résultats que vient le plaisir mais bien du plaisir que viennent les résultats. »
Edgard GROSPIRON (Champion Olympique et Champion du Monde de ski de bosses)

Charte du ski-club de Passy Varan

En tant que membre du ski-club du Passy Varan, chaque skieur représente l'image du club. Cela implique des obligations et des devoirs nécessaires au bon fonctionnement du club.

1- EQUIPEMENT

- sécurité : casque aux normes FIS (\geq U14), dorsale, protections pour le slalom (mains, tibias, mentonnière) ;
- matériel de ski réglé et entretenu (scratches obligatoires) ;
- forfait et licence ;
- veste du ski club à chaque entraînement et course jusqu'en U16 inclus.

2- ENTRAINEMENTS

- être à l'heure. L'horaire donné est celui du début de l'activité, pas celui d'arrivée sur le lieu de rendez-vous ;
- être au point de rendez-vous ;
- prévenir en cas d'absence (à justifier) ;
- être prêt à skier dès le début de l'entraînement ;
- participer obligatoirement aux préparations physiques d'automne à partir de la catégorie U12 (sauf avec un justificatif d'une autre activité sportive) ;
- vérifier les informations sur le répondeur du ski club 04 50 78 22 13 et/ou sur le site Internet (<http://www.skiclub-passy-varan.com>) ;
- l'organisation des groupes d'entraînements est décidée sous la seule responsabilité du club et de ses entraîneurs ;
- la détermination du niveau de ski de chacun est de la seule responsabilité des entraîneurs ;
- l'inscription aux stages est décidée sous la seule responsabilité du club et de ses entraîneurs.

3- COMPETITIONS

- l'inscription aux courses est réalisée par les entraîneurs ;
- vérifier les informations sur le répondeur du ski club 04 50 78 22 13 et/ou sur le site Internet (<http://www.skiclub-passy-varan.com>) ;
- présence à toutes les compétitions de sa catégorie (sauf cas de force majeure justifié) ;
- présence sur le lieu de la course jusqu'à la remise des prix ;
- prévenir le responsable du ski club présent lors de son départ du lieu d'une course ;
- pour les U18 participation à 7 grand prix dans la saison obligatoirement ;
- être à l'heure sur le lieu de rendez-vous avant une course.

4- RESPECT

- respecter les autres membres de son groupe et accepter les règles du groupe ;
- respecter les entraîneurs ou tout autre adulte responsable du groupe ;
- avoir un comportement et un vocabulaire respectueux vis-à-vis des autres adhérents comme des autres skieurs ;
- respecter les règles de sécurité liées à la pratique du ski (dans les files d'attente aux remontées, sur les pistes ...).
- respecter les consignes données par les entraîneurs.

5 – SANCTIONS

Le skieur ne respectant pas ces règles s'expose à des sanctions :

- sanction donnée par l'entraîneur ;
- avertissement oral donné par l'entraîneur et information aux parents ;
- convocation du jeune et de ses parents par les membres du bureau pour une mise en garde (le skieur sera suspendu d'entraînement jusqu'à la rencontre avec les parents) ;
- suspension d'entraînement ;
- interdiction de concourir ;
- remboursement des frais d'inscription en cas d'absence non justifiée à une course ;
- exclusion temporaire du ski club ;
- exclusion définitive du ski club.

Fait le : _____ à _____

Le président du ski-club PASSY VARAN

L'adhérent

Le(s) responsable(s) de l'adhérent mineur

Autorisation de prise de vue et de diffusion de l'image d'une personne mineure

Nous soussignés et
 Demeurant

Autorisons le ski club PASSY VARAN à photographier et/ou à filmer, durant les activités (manifestations, entraînements, compétitions ...) organisées en son sein durant la saison 2017-2018, notre (nos) enfant(s) mineur(s) dont le(s) nom(s) est (sont) :

1 ^{er} adhérent	Nom :	Prénom :
2 ^e adhérent	Nom :	Prénom :
3 ^e adhérent	Nom :	Prénom :

et à utiliser son (leurs) images.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons le ski club PASSY VARAN à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou les films pris dans le cadre de la présente.

Les photographies et/ou les films pourront être exploités et utilisés directement par le ski club PASSY VARAN ou être cédés à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits dans le cadre de la communication mis en place par le ski club de PASSY VARAN.

Le ski club PASSY VARAN, bénéficiaire de cette autorisation, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou des films susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et/ou les films de la présente, dans tout support à caractères pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies et/ou des films sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Nous garantissons que notre (nos) enfant(s) n'est (sont) pas lié(s) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son (leurs) image(s) et/ou de son (leurs) noms.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à, le

Signature, du représentant légal, précédée du nom et prénom :

Autorisation de prise de vue et de diffusion de l'image d'une personne majeure

Je soussigné

Demeurant

.....

Autorise le ski club PASSY VARAN à me photographier et/ou à me filmer, durant les activités (manifestations, entraînements, compétitions ...) organisées en son sein durant la saison 2017-2018, et à utiliser mon image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise le ski club PASSY VARAN à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou les films pris dans le cadre de la présente.

Les photographies et/ou les films pourront être exploités et utilisés directement par le ski club PASSY VARAN ou être cédés à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits dans le cadre de la communication mis en place par le ski club de PASSY VARAN.

Le ski club PASSY VARAN, bénéficiaire de cette autorisation, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou des films susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et/ou les films de la présente, dans tout support à caractères pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies et/ou des films sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image et/ou de mon nom.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à, le

Signature, du pratiquant ou de son représentant légal, précédée du nom et prénom :

Attestation du QS-SPORT

Les dispositions du code du sport relatives au certificat médical ont été modifiées par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ainsi que par le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

A compter du 1^{er} juillet 2017, le sportif ou son représentant légal, doit attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT.

La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

LICENCE									
Obtention	Renouvellements								
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3 (renouvellement triennal)	Année N + 4	Année N + 5	Année N + 6 (renouvellement triennal)	Année N + 7	Année N + 8	Année N + 9 (renouvellement triennal)
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical

Je soussigné atteste sur l'honneur :

- avoir fourni mon dernier certificat médical lors de la saison
- avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé « QS-SPORT » et de ce fait ne pas devoir fournir un certificat médical pour le renouvellement de ma licence.

Fait à, le

Signature, du pratiquant ou de son représentant légal, précédée du nom et prénom :



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.